

COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 DECEMBRE 2012

Etaient présents : Mesdames et Messieurs MORIZET Pierre, BERNERON Marcel, PLANTUREUX André, FAURE Josette, DEJOLLAT Daniel, BERNARD René, GATEAULT André, TISSIER Jacques, RENAUD Eliane, DENYS Serge, MOINEREAU Marie-Thérèse, STERVINOUC Frédéric, PASQUER Alain, CIRET Didier, DUMAS Robert, GOMBERT Annick, JACQUET Alain, DENIS Christian, BLONDEAU Gérard, HOUSSIN Patrice, ROLLET Didier, LALOGUE Eric, LIAUDOIS Michel, JULIEN Lucien, CHAMPIGNY Daniel, MERIOT Claude, CAILLAUD Roland, LHERONDEL Rose, HUBART Jean-Marc, GUILLOT Jean-Paul, LAMAMY Jean-Marie, CRUNELLE Fabienne, VACHAUD Edith, VERVIALLE Laurent, BERNARD Thierry, CHEZEAUX Jean-Louis, GUERIN Philippe, BROUILLARD Patrick, MATHE Isabelle, MATHE Monique, HERVO Dominique, MARCILLY Nicole, DAVAILLAUD Véronique, LEMAITRE Annick.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 1^{er} octobre 2012.

Avant de débuter le Conseil Communautaire, le Président a souhaité faire le point sur l'état d'avancement des négociations en cours pour ce qui concerne **l'avenir de l'hôpital du Blanc**. Il indique notamment qu'une réunion a été organisée le 30 novembre 2012 à Orléans par l'Agence Régionale de Santé et que des consignes ont été clairement données par la Ministre de la Santé au Directeur de l'ARS, Monsieur Laisné. Ainsi à l'issue de cette réunion, un communiqué commun a été établi par le Comité de Défense et l'ARS et validé par les services du Ministère.

Il est indiqué dans celui-ci que le Ministère reconnaît la spécificité du territoire du bassin du Blanc. Il indique qu'il est acté la poursuite d'activité de la maternité de niveau 1. Un audit sera réalisé pour faire des préconisations en raisonnant sur un pôle territorial de santé, avec le soutien de l'ARS de Poitou-Charentes. Il est ainsi prévu l'intervention au Blanc d'un chirurgien de Poitiers pour ce qui concerne la chirurgie viscérale. Pour la Chirurgie, l'ambulatoire sera développée tout en maintenant une chirurgie adaptée en semaine avec le maintien de 6 à 7 lits en coopération avec les hôpitaux de proximité. Seule la chirurgie de nuit et de weekend sera modifiée.

Monsieur Liaudois évoque le problème de l'avenir du laboratoire pour ce qui concerne les analyses. Toutefois, ce problème n'est pas directement lié à l'avenir de l'hôpital mais plus globalement à une réflexion nationale sur ce sujet.

DÉLÉGUÉS DE LA VILLE DU BLANC :

Suite à l'élection de Monsieur PASQUER comme Maire du Blanc en remplacement de Monsieur CHANTEGUET, les conseillers communautaires ont été renouvelés.

Ainsi sont dorénavant conseillers titulaires : Madame GOMBERT et Messieurs PASQUER et CIRET. Les conseillers suppléants sont Madame CHAUDAGNE et Messieurs CHANTEGUET et DUMAS.

BILAN DE LA SAISON ESTIVALE 2012 ET DU SERVICE ANIMATION – PETITE ENFANCE

Monsieur Claude MERIOT présente le bilan de la saison estivale mais également le bilan du service animation - petite enfance.

L'accueil de loisirs de Fontgombault a fonctionné du 5 juillet au 3 Août sous la direction d'Emilie RETAUD avec une équipe de 14 animateurs, une économiste et une directrice adjointe sur le thème de l'espace. 2 mini camps ont été mis en place, un à Ruffec qui a accueilli 16 enfants de 8-9 ans et un à Tournon qui a accueilli 26 enfants de 10 à 14 ans. Une trentaine d'enfants de 6-7 ans et de 10 à 14 ans ont participé à deux nuits sur le centre. Juillet représente 1951 journées présence.

Il a fonctionné du 5 au 31 Août au sous la direction d'Aleksandr' BARRE avec une équipe de 8 animateurs et un économiste sur le thème de des voyages. 12 enfants de 6 à 8 ans se sont retrouvés pendant 2 jours pour un mini-camp à Sacierges, 26 enfants de 9 à 14 ans ont participé à celui d'Ingrandes pendant 4 jours et 20 enfants de 6 à 14 ans ont passé une nuit sur le site. Août représente 1 316 journées présence.

269 enfants différents ont fréquenté l'accueil de loisirs le mercredi en 2012 dont 78 ont entre 3 et 5 ans. Ceci représente 3 600 journées présence (pour mémoire 2938 en 2010 et 3 282 en 2011).

84 % des enfants sont issus du territoire communautaire.

L'accueil de loisirs de Thenay a fonctionné du 9 juillet au 3 août sur le thème des jeux olympiques avec une directrice et 5 animateurs. Un mini camp au Blanc a été mis en place du 16 au 21 juillet. L'ensemble a représenté 636 journées présence (pour mémoire 481 en 2010 et 617 en 2011).

L'accueil de loisirs de Ciron-Oulches a fonctionné du 9 au 27 juillet avec une directrice et 3 animateurs. Un mini-camp a été organisé à Sacierges du 23 au 27 juillet. L'ensemble représente 90 journées présence (pour mémoire 126 en 2010 et 76 en 2011).

L'accueil de Loisirs de St Benoît du Sault a fonctionné du 9 Juillet au 17 Août avec une directrice et 2 animateurs. Il y a eu 61 journées présence (96 en 2011).

L'accueil de loisirs de Saint-Gaultier a réalisé jusqu'aux vacances de Toussaint 455 journées présence (320 en 2011).

La journée inter-accueils prévue le 19 juillet à Ruffec sur le thème du far west a dû être annulée en raison de la météo. Elle est reportée en 2013.

La CIPAT a proposé ses actions du 16 juillet au 23 Août. 191 enfants ont participé aux activités contre 120 en 2011 soit 342 journées présence. Il y a eu 4 mini-camps qui représentent 175 journées présence :

Ingrandes du 23 au 26 juillet : un jeu de piste sur les trésors d'Henry de Monfreid

Un itinérant entre Thenay et Tournon en caoné-kayak et VTT du 30 juillet au 3 Août

Sacieres du 14 au 17 Août : nature, VTT, tir à l'arc

Ruffec du 20 au 23 Août : VTT, pêche, détente.

L'ensemble de ces animations représentent un total de 517 journées présence.

Une nouveauté a été proposée cette année : les familiales. L'idée c'est de pouvoir participer en famille à une même journée d'activités. La première s'est déroulée le 26 juillet à Fontgombault. Les 30 participants ont pu assister à une intervention sur la fontaine « Gombault », puis sur l'historique de l'abbaye, ils ont pris leur repas, préparé par l'auberge du Chatelet, au bord de l'eau profité l'après-midi des installations de l'espace de loisirs. La journée s'est terminée par une animation calligraphie.

Ce type d'animation sera reconduit en 2013.

La baignade de Lurais : elle a accueilli 2 400 personnes entre le 16 juillet et le 23 Août. La mise en place de boissons et de glace est à renouveler. Il faudra envisager d'ouvrir plus tôt en juillet.

L'espace de loisirs avec le swin et la piscine. Malgré la météo, la fréquentation est en augmentation par rapport à 2011. Ce sont 1 446 personnes qui ont été accueillies contre 939 en 2011. 3 concours de pétanque et un concours de pêche ont été proposés en juin. Les utilisateurs aimeraient que la piscine soit ouverte tous les jours, que l'espace soit ouvert à 14 h (et non à 15h). Ils aimeraient que soient installées des tables de pique-nique et que des cartes de fidélité puissent être proposées.

Autres actions du service animation :

- Accompagnement scolaire à l'école de Tournon St Martin, de novembre à mai
- Manifestations sportives (Foulées du Parc, Rallye des Collèges, manifestation voie verte)
- Manifestations culturelles (Chapitre nature, classe découverte avec la Base de plein air)
- Camp découverte avec une saunière sur l'île de Ré en partenariat le relais Brenne Initiative Jeunes.

LE MULTI-ACCUEIL DE TOURNON

Il a ouvert ses portes le lundi 3 septembre comme prévu. L'équipe est composée, comme l'ont exigées les préconisations de la PMI 37 d'une infirmière, d'une éducatrice de jeunes enfants, de 2 personnes titulaires du CAP petite enfance et d'une personne pour l'entretien des locaux. Actuellement, 17 enfants sont inscrits, 5 sont en attente d'inscription (les familles ont retirés les dossiers).

Il existe deux types d'accueil : l'accueil occasionnel : les familles utilisent la structure en fonction de leurs besoins mais aucune place n'est réservée pour leur enfant.

L'accueil régulier : les familles signent un contrat. La place est réservée.

Actuellement, 11 enfants sont inscrits en accueil occasionnel et 6 en régulier.

L'équipe envisage une journée porte ouverte en janvier pour faire découvrir la structure notamment aux familles, aux commerçants, aux médecins et pharmaciens du secteur.

Quand le temps le permet, les enfants vont au marché à Tournon pour acheter des fruits et des légumes afin de découvrir de nouvelles saveurs. Ils sont également accueillis à la médiathèque de Tournon.

Le médecin référent est Dominique HERVO qui le fait à titre gratuit alors que normalement c'est une prestation qui est facturée par ses confrères aux environs de 2 000 € par an.

BILAN DE LA JOURNEE VOIE VERTE

Une vidéo a été présentée aux conseillers communautaires retraçant les différentes activités proposées. Monsieur Dominique HERVO a présenté le bilan de la journée voie verte du 23 septembre qui comprenait une randonnée avec repas à Oulches, un raid découverte de 55 km, un raid sportif de 85 km et une descente kayak. 43 marcheurs ont participé à la randonnée de 12 km, 42 aux 20 km et 7 sur celle de 32 km. 91 % des marcheurs étaient du territoire et 32 % provenant du Club de marche de Tournon St Martin. 107 repas, composés de produits locaux, ont été servis à Oulches. Ils ont été préparés par une équipe d'agents de la Communauté de Communes.

Outre la randonnée, les plus sportifs participaient aux raids soit de 55 km soit de 85 km. Tous les participants et bénévoles se sont retrouvés en soirée à Ruffec où le pot de l'amitié était offert par la municipalité.

Monsieur HERVO a indiqué qu'une réunion serait organisée début 2013 pour étudier la continuité de cette manifestation et notamment pour bien appréhender l'implication de la communauté de Communes et plus particulièrement des élus dans celle-ci.

Une indemnité a été accordée à l'unanimité à Monsieur PANOUILLOT pour son travail de coordination.

TARIFS 2013

Le Conseil Communautaire, fixe les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2013, comme suit :

CANTINES

Communes	1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant	4 ^{ème} enfant	5 ^{ème} enfant
LE BLANC Rosnay, Oulches, Concremiers, Tournon-St Martin, La Pérouille, Rivarennnes, Thenay, Douadic, Nuret-le-Ferron, Sauzelles, Mérimy, Ingrandes, Ruffec, Poulligny-St- Pierre	2,60	2,46	1,60	0,83
Lureuil, Ciron	2,50	2,46	1,60	0,83
Vigoux	2,30	2,20	1,60	0,83

Adultes : 4,40 €, Personnel de la CDC ne bénéficiant pas de la gratuité : 1,70 €

Stagiaires scolaires et assistants d'éducation : prix des repas enfants dans les cantines concernées ;

Intervenants musique : gratuit

GARDERIES PERI-SCOLAIRES

	Temps de garde	
	1 heure	Moins d'1/2 heure
1er enfant	1,61	0,82
2ème enfant	1,37	0,82

ACCUEIL DE LOISIRS

A la demande de la CAF, les tarifs doivent désormais être votés en montant restant à charge des familles et inclure une tranche supplémentaire de quotient familial. La CAF versera à la CDC une participation par journée enfant pour les 3 premières tranches de quotients familiaux (pour mémoire en 2012, ce montant était de 3,70 € pour une journée avec repas).

QUOTIENT FAMILIAL	PRIX JOURNEE ENFANT AVEC REPAS	PRIX JOURNEE ENFANT SANS REPAS
0 à 460 €	5,10 €	3,40 €
461 à 560 €	5,90 €	3,90 €
561 € à 660 €	7,00 €	4,70 €
661 à 760 €	8,50 €	5,65 €
761 € à 860 €	10,20 €	6,75 €
861 à 960 €	12,25 €	8,10 €
961 € et plus	14,70 €	9,70 €

CIPAT : la ½ journée d'activité est fixée à 2 €.

Les mini-camps : 10 € par journée et par enfant, 5 € pour une demi-journée par enfant.

SWIN GOLF

Tarif plein :	6,50 €
Tarif réduit :	4,00 €
Tarif enfant :	2,00 €
Tarif piscine seule :	2,00 €
Balle perdue :	2,00 €
Vente de balles :	2,00 €
Glaces :	de 1 € à 2 €
Boissons :	1,50 €
¼ d'eau :	1 €
Barres chocolatées :	1 €

LOCAUX ACCUEIL DE LOISIRS

Biens loués	Territoire communautaire		Hors territoire communautaire	
	Du vendredi soir au lundi matin	En semaine du matin au soir	Du vendredi soir au lundi matin	En semaine du matin au soir
Halle, Toilettes extérieures	80,00	40,00	100,00	50,00
Halle, Toilettes extérieures salle de réfectoire, cuisine, plonge	120,00	60,00	150,00	75,00
Caution	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00

ACTIONS ECONOMIQUES

Le Conseil Communautaire, approuve le projet de création d'un multiservices sur la commune de Pouligny, approuve le plan de financement, et autorise le Président à solliciter les subventions qui sont espérées à hauteur de 80 %.

Messieurs Denys et Caillaud indique qu'un porteur de projet sérieux a été identifié. Toutefois, celui-ci rencontre actuellement des difficultés pour financer le reste des investissements qui sont à sa charge.

Monsieur Blondeau souligne que dans la situation économique difficile que nous connaissons, le potentiel de clientèle ne progresse pas et doit donc être partagé entre les différents établissements. Ce qui risque d'avoir un impact sur ceux qui sont déjà installés.

Monsieur Stervinou s'interroge sur l'avenir du dossier si le porteur de projet ne donne pas suite. Il est alors confirmé que le projet sera mis en attente.

Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer l'acte de rétrocession de la parcelle cadastré section BR n° : 233 au profit de la S.C.I PADI-INVESTISSEMENT. Le montant de la rétrocession est fixé à 60 €. Maître BOURDEAU sera chargé de la rédaction de l'acte de vente.

Le Conseil Communautaire, autorise le Président à signer les conventions de servitude pour les parcelles cadastrées section ZB n° : 40 et BT n° : 198 avec E.R.D.F. Maître HOUELLEU sera chargé de la rédaction de ces actes authentiques.

QUESTIONS DIVERSES

Le Président est autorisé à émettre un titre de recettes à la maison du fromage d'un montant de 1 354,79 € en remboursement des dépenses de fonctionnement effectuées par la Communauté de Communes en 2012.

Prise en charge d'une partie du contrat prévoyance : il est désormais possible pour les collectivités de prendre en charge tout ou partie de la protection sociale complémentaire des agents. Le Conseil Communautaire décide de participer à hauteur de 15 mensuels par agent.

Broyage : le prix est fixé à 12 € le m3.

Cours d'allemand : le Conseil Communautaire donne un avis favorable à l'initiation à l'allemand dispensée par Mademoiselle Laurence BIARD, professeure d'allemand certifiée.

Indemnité du trésorier : Monsieur Xavier SAVARY, Trésorier, percevra la somme de 537,09 € nets au titre du solde de son indemnité de conseil 2012.

Multi-accueil de Pouligny : le Conseil Communautaire valide la procédure d'appel d'offres pour la consultation des entreprises, autorise le Président à signer le permis de construire, les marchés et les avenants éventuels.

Logements de Rivarennas : le Président est autorisé à signer le permis de construire, le contrat de maîtrise d'œuvre avec Monsieur Jérôme QUATREPOINT et l'ADEV, les marchés et les avenants éventuels et à lancer une procédure d'appels d'offres pour la consultation des entreprises.

Facturation : un titre de recettes d'un montant de 800 € sera émis à la Communauté de Communes Cœur de Brenne au titre du spectacle « la mer en pointillé ».

Dissolution du RPI Rosnay-Migné : suite à cette dissolution, l'agent qui fait fonction d'ATSEM sera intégré à la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse. Un poste d'adjoint technique d'une durée de 29 heures hebdomadaires est donc créé, et le Président est autorisé à signer une convention avec la CDC Cœur de Brenne pour le remboursement du salaire de cet agent au prorata du nombre d'enfants.

Mission locale

Le 18 Novembre 2008, Madame la Sous-Préfète en présence de Madame MOULIN de la Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle et de Monsieur Claude GOUDIN, de la PAIO du Blanc était venue présenter la mission locale. Une mission locale a pour objectif d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et permettre leur insertion sociale. Le fait que les collectivités locales soient parties prenantes financièrement de ce dispositif va permettre un travail sur le terrain plus proche des jeunes. Cette mission locale aurait son siège au Blanc et il y aurait des antennes à Argenton-sur-Creuse et à La Châtre.

Le Conseil Communautaire avait décidé d'inscrire l'adhésion à la mission locale dans les statuts de la Communauté de Communes à condition que des critères de répartition financière soient trouvés et que l'ensemble des collectivités territoriales participe financièrement. Si tel n'avait pas été le cas, la collectivité se réservait alors le droit de ne pas verser de participation à la mission locale qui est une association loi 1901.

Les critères de répartitions sont aujourd'hui trouvés, toutes les communautés de communes vont participer. La Communauté de Communes Brenne Val de Creuse adhèrera à l'association qui pilotera la mission locale.

FUTURS CONTRATS DE PAYS

Le président indique que lors de la rencontre que le Bureau a eu avec Monsieur ROULLET, Vice-président du Conseil Régional, il a été rappelé que le Conseil Régional du Centre avait prévu de réorienter ses interventions en faveur des logements et des aménagements d'espaces publics dans le cadre des opérations cœur de village. Ainsi, ces opérations seront dorénavant dissociées. Elles seront incluses dans le cadre des Contrats de Pays, avec toutefois des enveloppes parfaitement identifiées. Par ailleurs, les Présidents des Communautés de Communes seront à l'avenir signataires des Contrats de Pays.

Par contre, les projets programmés et envisagés qui n'ont pas été retenus dans le cadre des précédents appels à projets ne seront pas systématiquement retenus ni prioritaires dans les futurs contrats. Il sera donc nécessaire de bien se positionner lors de la négociation des prochains contrats de pays.

Les élus souhaitent toutefois attirer l'attention du Conseil Régional sur la spécificité du territoire qui a des attentes vis-à-vis de logements à réhabiliter et sur des dossiers patrimoniaux. Des études et des acquisitions ont été réalisées, et une démarche particulière a été mise en place pour sélectionner les dossiers au sein de la communauté de Communes.

SCOT

A la suite de la présentation le 4 juin dernier, d'un projet de SCOT par Monsieur le Sous-Préfet et le Parc naturel régional de la Brenne, le conseil communautaire avait décidé après de longs échanges de reporter sa décision et surtout d'être d'avantage associé à la réflexion en amont. Monsieur CAILLAUD s'est étonné que l'on représente ce dossier, toutefois le Président rappelle qu'il s'agit là de constituer un groupe de travail afin de réfléchir à la faisabilité d'un document d'urbanisme.

Ainsi, le PNR Brenne dans le cadre de la faisabilité d'un SCOT rural, souhaite mobiliser différents élus pour travailler à la mise en place d'une démarche plus globale de planification spatiale et de réflexion sur un outil adapté aux besoins et aux attentes d'un territoire rural comme le nôtre. Ce travail sera piloté par un prestataire indépendant. Il a été proposé à la communauté de communes de participer à ce groupe avec environ 10 élus. Après discussion et débat les élus désignés sont : Jean-Louis CHEZEAUX (St-Aigny), Pierre MORIZET (Chazelet), Michel LIAUDOIS (Mérigny), Claude MERIOT (Oulches), Serge DENYS (Ingrandes), Robert DUMAS (Le Blanc), Daniel DEJOLLAT (Concremiers), Monique MATHE (Thenay), Isabelle MATHE (Sauzelles), Alain PASQUER (Le Blanc).

Seuil de Saint-Aigny

Le Président fait le point sur ce dossier. Il est autorisé à signer une convention avec les communes de Saint-Aigny, Le Blanc et Pouligny-Saint-Pierre. Cette convention autorise la Communauté de Communes Brenne val de Creuse à être maître d'ouvrage des travaux, à lancer l'étude préparatoire et fixe les clés de répartition financière.

Le Président a rappelé les termes de la réunion du 26 octobre 2012 avec Monsieur le Préfet. Il est également convenu de reprendre contact avec le SDEI afin de connaître les suites réservées à l'étude sur le potentiel hydro électrique de la Creuse réalisée par Hydrocop.

Consultation relative à la carte des cours d'eau dans l'Indre

Les élus ont souhaité aborder la question relative à la consultation mise en place dans notre département relative à la carte des cours d'eau. Il ressort des débats qui ont eu lieu sur ce sujet que les élus communaux considèrent ne pas avoir été destinataires des informations nécessaires à la bonne appréciation de ce dossier pour pouvoir se prononcer convenablement sur les questions et enjeux qui découleront de cette consultation. Aussi, un courrier sera adressé à Monsieur le Préfet afin de porter à sa connaissance cette situation et pour lui indiquer que les différentes communes concernées aimeraient être destinataires d'une cartographie précise de leur territoire. Par ailleurs, même si la date de fin de la consultation a déjà été reportée, il est également demandé par l'ensemble des élus de bien vouloir étudier la possibilité d'instituer un moratoire sur cette question jusqu'en juin 2013.